

Paris, le 21 décembre 2018

**LETTRE-CIRCULAIRE
A DESTINATION DES CIRCUITS AUTOS ET/OU KARTING****Objet :****Information relative aux montants de taxe foncière 2017/2018 dus par les circuits Auto et/ou Karting**

Mesdames, Messieurs,

Il a été constaté que les montants de taxe foncière dus par les circuits avaient subi de manière générale une augmentation importante depuis l'année 2017 et ce, compte tenu de la mise en place de la révision des valeurs locatives des locaux professionnels.

Saisi de cette problématique par plusieurs associations sportives ainsi que par des sociétés exploitantes, j'ai alerté le Ministre de l'Action et des Comptes Publics, par courrier du 29 mars 2018, des difficultés rencontrées par notre secteur d'activité quant à la réforme de la taxe foncière.

Depuis, des discussions constructives sont en cours entre nos services, avec pour objectif de réduire la valeur foncière des circuits et d'atténuer ainsi la hausse importante des avis d'imposition.

La Fédération, en collaboration avec le GNCACEIPA, tenait à vous informer que ces dernières ont d'ores et déjà permis d'aboutir à l'accord suivant :

- Concernant l'avis de taxe foncière acquittée pour l'année 2017, les propriétaires peuvent faire une réclamation auprès du comptable dont le contact apparaît sur l'avis de taxe foncière avant le 31 décembre 2018 - faute de quoi le délai de recours sera expiré - en indiquant que la problématique globale est actuellement traitée par l'administration centrale (sous-direction GF3) ;
- De même, concernant l'avis de taxe foncière 2018, il est possible de solliciter une demande de sursis de paiement, ou tout du moins d'adresser une réclamation, sur le même fondement.

Dans le cas où vous feriez droit à cette possibilité, nous vous saurions gré, pour un suivi efficace du dossier, de bien vouloir en informer le Pôle Juridique de la FFSA (juridique@ffsa.org) et de le mettre en copie de vos échanges avec vos comptables respectifs.

Mes services se tiennent par ailleurs à votre disposition pour tout complément d'information.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'assurance de mes cordiales salutations.

**Nicolas DESCHAUX
Président**